



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Service du sport  
Chemin des Mazots 2, 1701 Fribourg

Service du sport SSpO  
Amt für Sport SpA

Chemin des Mazots 2, 1701 Fribourg

T +41 26 305 12 62  
www.sportfr.ch

Axel Angéloz  
Route des Bonnesfontaines 43  
1700 Fribourg

T : +41 26 305 12 62  
Courriel: sspo\_saf@fr.ch

Fribourg, le 08.04.2024

## **Demande d'admission au programme « Sports-Arts-Formation » pour Axel Angéloz**

### **Décision d'admission**

Madame, Monsieur,

Nous nous référons à votre demande d'admission au programme « Sports-Arts-Formation » (ci-après : SAF), du 10.11.2023.

Par la présente, nous avons le plaisir de vous informer que votre demande d'admission au programme SAF pour l'année scolaire 2024 – 2025 est **admise** (statut « ESPOIRS ») sous réserve de l'art. 13 al. 2 lettre e du RSport qui dispose que l'élève doit présenter des résultats scolaires suffisants.

S'agissant de la suite de cette procédure, nous vous rappelons qu'il appartient à la direction de l'école de décider des mesures scolaires en faveur de l'élève admis-e au programme SAF. Par conséquent, nous lui transmettons notre décision et elle se chargera de vous informer directement des mesures prises.

*La présente décision peut faire l'objet, dans les 30 jours dès sa notification, d'un recours auprès de la Direction de la sécurité, de la justice et du sport (DSJS), Grand-Rue 27, 1701 Fribourg. Un éventuel recours n'a toutefois pas d'effet suspensif.*

Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Benoît Gisler  
Chef du Service du Sport

### **Transmission de décision**

—  
À la direction de l'école